

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 mai 2006 une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximal d'actions à détenir : 497.278 actions (soit 5% du capital)
- Prix maximum d'achat et de vente : 900 DH
- Prix minimum d'achat et de vente : 600 DH
- Durée de l'autorisation : 12 mois, soit du 26 mai 2006 au 25 mai 2007.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 26 mai 2006.

Il est à noter que ce programme de rachat fait suite à un programme de rachat précédant qui a débuté le 18 mai 2005 et qui prendra fin le 25 mai 2006.

Un extrait de la notice d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de la BMCI et de la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 24

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/016/2006

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières